Rapport d'analyse

Identification du flux : 2022- 035012- 224- 00- 09- -2023/4/25-15:45:54 COMMUNE DOURDAIN- Principal- 2022- Compte Administratif

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Anomalie(s) rencontrée(s):

Contrôle: FCT_ASPECT_REGLEMENTAIRE_NATURE - Contrôle de l'utilisation du plan de compte règlementaire nature au niveau requis.

Règle fonctionnelle: Les articles nature utilisés Nature/@V doivent être présents dans le plan de compte règlementaire. L'utilisation (dépense/recette, réel/ordre) de l'article doit permettre de le rattacher à un chapitre.

10 erreurs

- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 2315, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6459, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 647, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Les lignes budgétaires avec la nature 6811 et utilisées en D (R=Recette, D=Dépense), en opération 1 (0=Réel ou mixte, 1=Ordre) et en 2 (1=Interieur d'une même section, 2=De section à section), doivent être corrigées.
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 1331, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Les lignes budgétaires avec la nature 28121 et utilisées en R (R=Recette, D=Dépense), en opération 1 (0=Réel ou mixte, 1=Ordre) et en 2 (1=Interieur d'une même section, 2=De section à section), doivent être corrigées.
- Les lignes budgétaires avec la nature 281568 et utilisées en R (R=Recette, D=Dépense), en opération 1 (0=Réel ou mixte, 1=Ordre) et en 2 (1=Interieur d'une même section, 2=De section à section), doivent être corrigées.
- Les lignes budgétaires avec la nature 281578 et utilisées en R (R=Recette, D=Dépense), en opération 1 (0=Réel ou mixte, 1=Ordre) et en 2 (1=Interieur d'une même section, 2=De section à section), doivent être corrigées.
- Les lignes budgétaires avec la nature 281788 et utilisées en R (R=Recette, D=Dépense), en opération 1 (0=Réel ou mixte, 1=Ordre) et en 2 (1=Interieur d'une même section, 2=De section à section), doivent être corrigées.
- Les lignes budgétaires avec la nature 70311 et utilisées en R (R=Recette, D=Dépense), en opération 1 (0=Réel ou mixte, 1=Ordre) et en 2 (1=Interieur d'une même section, 2=De section à section), doivent être corrigées.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DOURDAIN: COMMUNE DOURDAIN (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET: 21350101800013

POSTE COMPTABLE: SGC FOUGERES

M. 57

Compte administratif Voté par nature

BUDGET: Principal (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

1 - Informations generales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9
II - Présentation générale	
A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14
III - Adoption du CA	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22 23
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32 34
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité A2.932 - Fonction 2 - Freeignement formation professionnelle et apprentisses	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934 - Ponction 4 - Same et action sociale (nois AFA et RSA/Regularisation de RMI)	Sans Objet Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	Buils Object
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	13
B1.2 - Etat de la dette - Détail des credits de tresorerie B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43
·	
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	48
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	49
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	50
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	52
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	53

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	54
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	55
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	56
B3.1 - Etat des provisions constituées	57
B3.2 - Etalement des provisions	59
B4 - Etat des charges transférées	60
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	61
B6 - Prêts	62
B7.1 - Etat des emprunts garantis	63
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	64
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	65
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	66
B8.3 - Etat des contrats de PPP	67
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	68
B8.5 - Etat des engagements reçus	69
B9 - Etat du personnel	70
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	72
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	73
B11.2 - Liste des établissements publics créés	74
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	75
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	76
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	78
B13 - Opérations liées aux cessions	79
B14 - Etat des travaux en régie	80
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	82
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	83
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	84
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	85
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
	· ·
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	87
D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	88
D2.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	89
D2.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	90
D2.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	91
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D4.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	92
D4.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	93
D5 - Gestion des fonds européens	94
D6 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	95
D7 - Actions de formation des élus	96
D8 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D9 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D10 - Identification des flux croisés	97
D11 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	98
D12 - Décisions en matière de taux	100
D13.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	101
D13.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	102
·	102
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	104

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	1 1
I – INFORMATIONS GENERALES	1
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	í A
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1234

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	358221,00

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	622,46
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	727,22
3	Dépenses d'équipement brut / population	85,37
4	Encours de dette / population (2) (3)	317,09
5	DGF / population	215,72
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,5191
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0,9283
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,1173
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,4360
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,1440

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

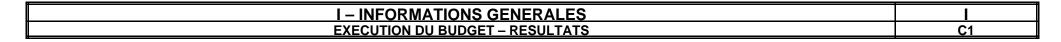
II —En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : % pour la section d'investissement et 7,50% pour la section de fonctionnement.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...



	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	957 942,74	1 044 851,03	311 798,06	A1 398 706,35
Investissement	170 321,60	147 456,51	(2) 181 131,26	A2 158 266,17
Dont 1068		87 861,56		
Fonctionnement	787 621,14	897 394,52	(3) 130 666,80	A3 240 440,18

	RESTES A REALISER (4)					
		Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	l + II	120 194,36	III + IV	25 000,00	B1	-95 194,36
Investissement	1	120 194,36	III	25 000,00	B2	-95 194,36
Fonctionnement	11	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1	303 511,99
Investissement	A2 + B2	63 071,81
Fonctionnement	A3 + B3	240 440,18

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽²⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁴⁾ A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe : - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVE	STISSEMENT - TOTAL	(l) 120 194,36
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
253	Opération d'équipement n° 253	20 000,00
254	Opération d'équipement n° 254	14 000,00
255	Opération d'équipement n° 255	14 133,16
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	72 061,20
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	ı
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

	DETAIL DEG REGTEG A REALIGER	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVE	STISSEMENT - TOTAL	(III) 25 000,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	25 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FOI	NCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	Α

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 787 621,14	g 897 394,52
(mandats et titres)	Section d'investissement	в 170 321,60	н 147 456,51
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit)	130 666,80 (si excédent)
N-1	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 181 131,26 (si excédent)
	`	=	=
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D 957 942,74	= G + H + I + J 1 356 649,09
	Section de fonctionnement	Е 0,00	κ 0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section d'investissement	F 120 194,36	L 25 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 120 194,36	= K + L 25 000,00
	Section de fonctionnement	= A + C + E 787 621,14	= G + I + K 1 028 061,32
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B + D + F 290 515,96	=H+J+L 353 587,77
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 1 078 137,10	= G + H + I + J + K + L 1 381 649,09

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		10 116,63
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	78 385,54	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	26 965,04	0,00
	Total des réalisations d'équipement	105 350,58	10 116,63
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	29 979,25
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	64 971,02	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations financières	64 971,02	29 979,25
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations réelles en investissement	170 321,60	н 40 095,88
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	19 499,07
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations d'ordre en investissement	/// 0.00	ıv 19 499.07

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

1 IOIAL	TOTAL	1+111 170 321.60	II + IV 59 594,9 5
---------	-------	------------------	---------------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	v 0,00	VI 181 131,26
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 87 861,56

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)	158 266,17

⁽¹⁾ Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

- (4) En recettes, sauf 1068.
- (5) En recettes, détail du 138.
- (6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (8) $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.
- (9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

⁽²⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽³⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EM	IIS	TITRES	EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES				
011 Charges à caractère général (1)	250 799,90	70 Prod. services, domaine, ventes	79 554,59	
		diverses		
012 Charges de personnel et frais	398 746,19	73 Impôts et taxes (sauf 731)	91 607,89	
assimilés (1)				
		731 Fiscalité locale	383 702,00	
		74 Dotations et participations (1)	316 149,42	
65 Autres charges de gestion	56 660,45	75 Autres produits de gestion	21 004,09	
courante (sauf 6586) (1)		courante (1)		
6586 Frais fonctionnement des groupes	0,00			
d'élus				
014 Atténuations de produits	48 738,00	013 Atténuations de charges (1)	3 839,07	
016 APA	0,00	016 APA	0,00	
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	
Total dépenses de gestion des services	754 944,54	Total recettes de gestion des services	895 857,06	
66 Charges financières	13 177,53	76 Produits financiers	537,46	
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	1 000,00	
68 Dotations aux provisions,	0,00	78 Reprises amort., dépréciations,	0,00	
dépréciations (semi-budgétaires) (1)		prov. (semi-budgétaires) (1)		
TOTAL DEPENSES REELLES ET	700 400 07	TOTAL RECETTES REELLES ET	II 007.004.50	
MIXTES	768 122,07	MIXTES	ll 897 394,52	

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre	19 499,07	042 Opérations ordre transf. entre	0,00
sections (3)		sections (3)	
043 Opérations ordre intérieur de la	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la	0,00
section		section	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	/// 19 499,07	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE	707 004 44	TOTAL DES RECETTES DE	H - IV
l'EXERCICE	+ 787 621,14	L'EXERCICE	II + IV 897 394,52

		RESULTAT REPO	ORTE DE N-1		
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	130 666,80

		-0			ō	
I	TOTAL DES DEPENSES DE LA	1. 111. 17	707.004.44	TOTAL DES RECETTES DE LA	11 + 1\/ + \/1	4 000 004 00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	787 621,14	SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	1 028 061,32

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	240 440,18

⁽¹⁾ Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽²⁾ $DF\ 042 = RI\ 040$; $RF\ 042 = DI\ 040$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

⁽³⁾ Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁴⁾ Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement (3) Provisions pour risques et charges (4)	0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	64 971,02 (7) 0,00	0,00	64 971,02 0,00
	Total des opérations d'équipement	20 225,06		20 225,06
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 204 21 22 23 018 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5) Subventions d'équipement versées (3) (5) (10) Immobilisations corporelles (3) (5) Immobilisations reçues en affectation (3) (5) Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5) RSA Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières (3) Amortissement des immobilisations (reprises) Dépréciations des immobilisations (4) Dépréciation des stocks et en-cours (4)	0,00 0,00 58 160,48 (8) 0,00 26 965,04 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00 58 160,48 0,00 26 965,04 0,00 0,00 0,00 0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 45 481	Neutralisation des amortissements Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
49 59	Dépréciation des comptes de tiers (4) Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00 0,00	0,00 0,00
	Dépenses d'investissement – Total	170 321,60	0,00	170 321,60

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	250 799,90		250 799,90
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	398 746,19		398 746,19
014	Atténuations de produits	48 738,00		48 738,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 6586	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9) Frais fonctionnement des groupes d'élus	56 660,45 0,00	0,00	56 660,45 0,00
66	Charges financières	13 177,53	0,00	13 177,53
67	Charges spécifiques (9)	0,00	1 000,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	18 499,07	18 499,07
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	768 122,07	19 499,07	787 621,14

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00

 $^{(1) \} Y \ compris \ les \ opérations \ relatives \ au \ rattachement \ et \ les \ opérations \ d'ordre \ semi-budgétaires.$

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

⁽⁸⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

⁽⁹⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	ll
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	29 979,25	0,00	29 979,25
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	10 116,63	0,00	10 116,63
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		1 000,00	1 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		18 499,07	18 499,07
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	40 095,88	19 499,07	59 594,95

|--|

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	181 131,26	

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	3 839,07		3 839,07
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	79 554,59		79 554,59
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	91 607,89		91 607,89
731	Fiscalité locale	383 702,00		383 702,00
74	Dotations et participations (8)	316 149,42		316 149,42
75	Autres produits de gestion courante (8)	21 004,09	0,00	21 004,09
76	Produits financiers	537,46	0,00	537,46
77	Produits spécifiques (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	897 394,52	0,00	897 394,52

	Pour information R002 Résultat positif reporté	130 666,80
--	--	------------

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

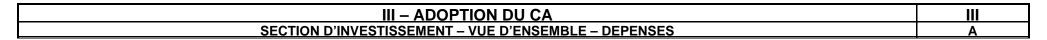
⁽⁵⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁶⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

⁽⁷⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

⁽⁸⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



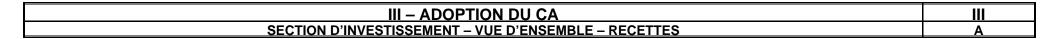
	Chapitre	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	Pour information, réalisations	Pour information, réalisations
ļ.		(BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	au 31/12 (1)	(2)	gérées dans le cadre d'une AP	gérées hors AP
	TOTAL	704 689,46	170 321,60	120 194,36	414 173,50	0,00	170 321,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	incorporelles (sauf 204)						
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 000,00	58 160,48	72 061,20	-90 221,68	0,00	58 160,48
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	26 965,04	0,00	-26 965,04	0,00	26 965,04
	Total des opérations d'équipement (3)	594 189,46	20 225,06	48 133,16	525 831,24	0,00	20 225,06
Total	des dépenses d'équipement	634 189,46	105 350,58	120 194,36	408 644,52	0,00	105 350,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	70 500,00	64 971,02	0,00	5 528,98		64 971,02
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses financières	70 500,00	64 971,02	0,00	5 528,98	0,00	64 971,02
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	704 689,46	170 321,60	120 194,36	414 173,50	0,00	170 321,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00	120 10 1,000	0,00	3,10	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
	information : D001 Solde cution négatif reporté	0,00					
II .	des dépenses estissement cumulées	704 689,46	170 321,60	120 194,36	414 173,50	0,00	170 321,60

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	617 512,36	147 456,51	25 000,00	445 055,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	289 732,00	10 116,63	25 000,00	254 615,37
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166	222 324,29	0,00	0,00	222 324,29
	et 1688 non budgétaire)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'équipement	512 056,29	10 116,63	25 000,00	476 939,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	87 861,56	117 840,81	0,00	-29 979,25
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total de	es recettes financières	87 861,56	117 840,81	0,00	-29 979,25
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles	599 917,85	127 957,44	25 000,00	446 960,41
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	17 594,51	19 499,07		-1 904,56
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total de	es recettes d'ordre	17 594,51	19 499,07		-1 904,56
Pour in	formation : R001 Solde d'exécution positif reporté	181 131,26			
Total de	es recettes d'investissement cumulées	798 643,62	328 587,77	25 000,00	445 055,85

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

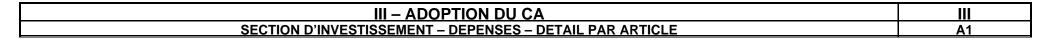
⁽⁵⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	704 689,46	170 321,60	120 194,36	414 173,50	0,00	170 321,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 000,00	58 160,48	72 061,20	-90 221,68	0,00	58 160,48
2115	Terrains bâtis	40 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	3 248,16	52 061,20	-55 309,36	0,00	3 248,16
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	1 078,46	0,00	-1 078,46	0,00	1 078,46
2182	Matériel de transport	0,00	17 500,00	0,00	-17 500,00	0,00	17 500,00
2183	Matériel informatique	0,00	7 030,25	0,00	-7 030,25	0,00	7 030,25
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	9 303,61	0,00	-9 303,61	0,00	9 303,61
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	26 965,04	0,00	-26 965,04	0,00	26 965,04
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	26 965,04	0,00	-26 965,04	0,00	26 965,04
	Total des opérations d'équipement (4)	594 189,46	20 225,06	48 133,16	525 831,24	0,00	20 225,06
Total des	dépenses d'équipement	634 189,46	105 350,58	120 194,36	408 644,52	0,00	105 350,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	70 500,00	64 971,02	0,00	5 528,98		64 971,02
1641	Emprunts en euros	70 500,00	64 971,02	0,00	5 528,98		64 971,02
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses financières	70 500,00	64 971,02	0,00	5 528,98	0,00	64 971,02
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	704 689,46	170 321,60	120 194,36	414 173,50	0,00	170 321,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des	dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL		594 189,46	20 225,06	48 133,16	525 831,24	20 225,06	0,00	20 225,06
171	MAITRE D'OEUVRE AMENAGEMENT DE RUES		51 683,15	0,00	0,00	51 683,15	16 622,40	0,00	0,00
248	TRAVAUX ECOLE		30 000,00	19 425,06	0,00	10 574,94	19 425,06	0,00	19 425,06
250	MOE REHABILITATION DE BIENS CTRE BOURG		46 390,39	0,00	0,00	46 390,39	0,00	0,00	0,00
251	TRAVAUX LOGEMENTS CENTRE BOURG		440 665,90	0,00	0,00	440 665,90	0,00	0,00	0,00
252	TRAVAUX EGLISE		15 000,00	800,00	0,00	14 200,00	800,00	0,00	800,00
253	INFORMATIQUE - MISE EN RESEAUX		20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
254	TRAVAUX ARRET DE CAR CORMERAIS		14 000,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
255	TRAVAUX TROTTOIR ROUTE DE ST AUBIN DU C.		14 133,17	0,00	14 133,16	0,01	0,00	0,00	0,00
256	ACHAT CAMION BENNE		14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA					
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3				

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 248 LIBELLE : TRAVAUX ECOLE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		30 000,00	A1 19 425,06	0,00	10 574,94	A2 19 425,06
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 000,00	19 425,06	0,00	10 574,94	19 425,06
2131	Bâtiments publics	30 000,00	5 076,00	0,00	24 924,00	5 076,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	14 349,06	0,00	-14 349,06	14 349,06
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	THOUSEMENT EXTERNE (pour mormation)										
Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)					
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00		0,00	0,00	B2 0,00					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -19 425,06	B2 - A2 -19 425,06	

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁸⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 250 LIBELLE : MOE REHABILITATION DE BIENS CTRE BOURG NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		46 390,39	A1 0,00	0,00	46 390,39	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	46 390,39	0,00	0,00	46 390,39	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	46 390,39	0,00	0,00	46 390,39	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

			= = (
Chap./ art.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi	Pour information,
(2)		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis		(4)	cumul des réalisations (5)
TOTAL RECE	ETTES AFFECTEES (6)	46 390,39	В1 0,00	0,00	46 390,39	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	46 390,39	0,00	0,00	46 390,39	0,00
1641	Emprunts en euros	46 390,39	0,00	0,00	46 390,39	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁸⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 251 LIBELLE : TRAVAUX LOGEMENTS CENTRE BOURG NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		440 665,90	A1 0,00	0,00	440 665,90	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 936,46	0,00	0,00	18 936,46	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	18 936,46	0,00	0,00	18 936,46	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	421 729,44	0,00	0,00	421 729,44	0,00
2132	Bâtiments privés	421 729,44	0,00	0,00	421 729,44	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
	ETTES AFFECTEES (6)	440 665,90		0,00	440 665,90	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	264 732,00	0,00	0,00	264 732,00	0,00
1311 13141	Subv. transf. Etat et établ. nationaux Subv. transf. Communes membres du GFP	110 000,00 154 732,00	0,00 0,00	0,00 0,00	110 000,00 154 732,00	0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	175 933,90	0,00	0,00	175 933,90	0,00
1641	Emprunts en euros	175 933,90	0,00	0,00	175 933,90	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁸⁾ Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 252 LIBELLE : TRAVAUX EGLISE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		15 000,00	A1 800,00	0,00	14 200,00	A2 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	800,00	0,00	14 200,00	800,00
2131	Bâtiments publics	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	800,00	0,00	-800,00	800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECI	ETTES AFFECTEES (6)	0,00	В1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -800,00	B2 - A2 -800,00	

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁸⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 253 LIBELLE : INFORMATIQUE - MISE EN RESEAUX NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		20 000,00	A1 0,00	20 000,00	0,00	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	THANOLINENT EXTERNE (podrimormation)								
Chap./ art.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi	Pour information,			
(2)		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis		(4)	cumul des réalisations (5)			
TOTAL RECI	ETTES AFFECTEES (6)	0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00			
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁸⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 254 LIBELLE : TRAVAUX ARRET DE CAR CORMERAIS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		14 000,00	A1 0,00	14 000,00	0,00	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 000,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	14 000,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap./ art.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi	Pour information,
(2)		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis		(4)	cumul des réalisations (5)
TOTAL REC	ETTES AFFECTEES (6)	0,00	В1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁸⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 255 LIBELLE : TRAVAUX TROTTOIR ROUTE DE ST AUBIN DU C. NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		14 133,17	A1 0,00	14 133,16	0,01	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 133,17	0,00	14 133,16	0,01	0,00
2152	Installations de voirie	14 133,17	0,00	14 133,16	0,01	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi	Pour information, cumul des réalisations (5)
		(BP + DM + RAR N-1)			(4)	, ,
TOTAL RECE	TTES AFFECTEES (6)	0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁸⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 256 LIBELLE : ACHAT CAMION BENNE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		14 000,00	A1 0,00	0,00	14 000,00	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi	Pour information, cumul des réalisations (5)
		(BP + DM + RAR N-1)			(4)	, ,
TOTAL RECE	TTES AFFECTEES (6)	0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

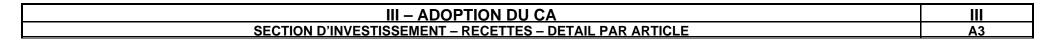
⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁸⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	(2)	(3)
	TOTAL	617 512,36	147 456,51	25 000,00	445 055,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	289 732,00	10 116,63	25 000,00	254 615,37
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	2 985,00	0,00	-2 985,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	154 732,00	0,00	0,00	154 732,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	7 131,63	0,00	-7 131,63
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	222 324,29	0,00	0,00	222 324,29
1641	Emprunts en euros	222 324,29	0,00	0,00	222 324,29
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	ettes d'équipement	512 056,29	10 116,63	25 000,00	476 939,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	87 861,56	117 840,81	0,00	-29 979,25
10222	FCTVA	0,00	12 223,40	0,00	-12 223,40
10226	Taxe d'aménagement	0,00	17 755,85	0,00	-17 755,85
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	87 861,56	87 861,56	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des rece	ettes financières	87 861,56	117 840,81	0,00	-29 979,25
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece		599 917,85	127 957,44	25 000,00	446 960,41
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	·	
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	17 594,51	19 499,07		-1 904,56
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	1 000,00		-1 000,00
2812	Agencements et aménagements de terrains	0,00	352,84		-352,84
28135	Installations générales, agencements,	322,32	322,32		0,00
28152	Installations de voirie	402,25	402,25		0,00
281538	Autres réseaux	115,00	115,00		0,00
281536 28156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	175,00 171,51		-171,51

	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
28157	Matériel et outillage technique	0,00	293,93	, ,	-293,93
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 953,02	3 953,02		0,00
28178	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00	86,28		-86,28
28182	Matériel de transport	1 487,50	1 487,50		0,00
28183	Matériel informatique	4 178,74	4 178,74		0,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	154,51	154,51		0,00
28188	Autres immo. corporelles	6 981,17	6 981,17		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des re	cettes d'ordre	17 594,51	19 499,07		-1 904,56

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁶⁾ Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽¹¹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Charges	Restes à réaliser	Crédits sans	Pour information,	Pour information,
		(BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	rattachées	au 31/12 (1)	emploi	réalisations gérées dans	réalisations gérées hors
						(2)	le cadre d'une AE	AE
	TOTAL	928 870,01	787 621,14	0,00	0,00	141 248,87	0,00	787 621,14
011	Charges à caractère général (3)	330 100,00	250 799,90	0,00	0,00	79 300,10	0,00	250 799,90
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	443 100,00	398 746,19	0,00	0,00	44 353,81		398 746,19
014	Atténuations de produits	48 738,00	48 738,00	0,00	0,00	0,00		48 738,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	87 932,01	56 660,45	0,00	0,00	31 271,56	0,00	56 660,45
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total d	es dépenses de gestion des es	909 870,01	754 944,54	0,00	0,00	154 925,47	0,00	754 944,54
66	Charges financières	18 000,00	13 177,53	0,00	0,00	4 822,47		13 177,53
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00	0,00			1 000,00		0,00
Total d	es dépenses financières	19 000,00	13 177,53	0,00	0,00	5 822,47		13 177,53
Total d	es dépenses réelles	928 870,01	768 122,07	0,00	0,00	160 747,94	0,00	768 122,07
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	19 499,07			-19 499,07		19 499,07
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total d	es dépenses d'ordre	0,00	19 499,07			-19 499,07		19 499,07
	farmatian 000 Difficit da	0.00						

Pour information : 002 Déficit de	0,00			
fonctionnement reporté de N-1				

Total des dépenses de fonctionnement	928 870,01	787 621.14	0,00	0.00	141 248.87	0,00	787 621,14
cumulées	320 070,01	707 021,14	0,00	0,00	141 240,07	0,00	707 021,14

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

RECETTES

Produits rattachés

Réalisations

Restes à réaliser au 31/12 (1)

Crédits sans emploi

		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis			(2)
	TOTAL	821 202,28	897 394,52	0,00	0,00	-76 192,24
013	Atténuations de charges (3)	28 692,04	3 839,07	0,00	0,00	24 852,97
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RMI					
70	Prod. services, domaine,	79 260,00	79 554,59	0,00	0,00	-294,59
	ventes diverses					
73	Impôts et taxes (sauf 731)	67 870,90	91 607,89	0,00	0,00	-23 736,99
731	Fiscalité locale	320 099,00	383 702,00	0,00	0,00	-63 603,00
74	Dotations et participations	305 280,34	316 149,42	0,00	0,00	-10 869,08
	(3)					
75	Autres produits de gestion	20 000,00	21 004,09	0,00	0,00	-1 004,09
	courante (3)					
	des recettes de gestion des	821 202,28	895 857,06	0,00	0,00	-74 654,78
servic	es					
76	Produits financiers	0,00	537,46	0,00	0,00	-537,46
77	Produits spécifiques (3)	0,00	1 000,00	0,00	0,00	-1 000,00
78	Reprises amort.,	0,00	0,00			0,00
	dépréciations, prov.					
	(semi-budgétaires) (3)					
Total o	des recettes financières	0,00	1 537,46	0,00	0,00	-1 537,46
Total o	des recettes réelles	821 202,28	897 394,52	00,0	0,00	-76 192,24
042	Opérations ordre transf.	0,00	0,00			0,00
	entre sections (4) (5)					
043	Opérations ordre intérieur	0,00	0,00			0,00
	de la section (6)					
Total o	Total des recettes d'ordre 0,00		0,00			0,00
Pour i	nformation : 002 Excédent	130 666,80				
	estionnement reporté de N-1	111 000,00				

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	130 666,80				
Total des recettes de fonctionnement cumulées	951 869,08	1 028 061,32	0,00	0,00	-76 192,24

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

Chap.

Libellé

Crédits ouverts

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	928 870,01	787 621,14	0,00	0,00	141 248,87	0,00	787 621,14
011	Charges à caractère général (4)	330 100,00	250 799,90	0,00	0,00	79 300,10	0,00	250 799,90
6042	Achats de prestations de services	50 000,00	5 970,67	0,00	0,00	44 029,33	0,00	5 970,67
6061	Fournitures non stockables	47 500,00	61 521,96	0,00	0,00	-14 021,96	0,00	61 521,96
6062	Fournitures non stockées	25 250,00	12 509,20	0,00	0,00	12 740,80	0,00	12 509,20
6063	Fournitures entretien, petit équipement	23 300,00	23 294,16	0,00	0,00	5,84	0,00	23 294,16
6064	Fournitures administratives	3 500,00	5 784,01	0,00	0,00	-2 284,01	0,00	5 784,01
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	5 000,00	5 029,70	0,00	0,00	-29,70	0,00	5 029,70
6067	Fournitures scolaires	8 000,00	7 617,84	0,00	0,00	382,16	0,00	7 617,84
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	1 535,50	0,00	0,00	-35,50	0,00	1 535,50
611	Contrats de prestations de services	7 500,00	37 098,32	0,00	0,00	-29 598,32	0,00	37 098,32
613	Locations	8 000,00	7 292,64	0,00	0,00	707,36	0,00	7 292,64
61521	Entretien terrains	2 500,00	863,25	0,00	0,00	1 636,75	0,00	863,25
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	7 433,26	0,00	0,00	12 566,74	0,00	7 433,26
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	422,29	0,00	0,00	-422,29	0,00	422,29
615231	Entretien, réparations voiries	35 000,00	20 264,64	0,00	0,00	14 735,36	0,00	20 264,64
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	3 793,99	0,00	0,00	1 206,01	0,00	3 793,99
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	2 671,75	0,00	0,00	-1 671,75	0,00	2 671,75
6156	Maintenance	20 000,00	8 766,73	0,00	0,00	11 233,27	0,00	8 766,73
6161	Multirisques	10 000,00	8 915,76	0,00	0,00	1 084,24	0,00	8 915,76
617	Etudes et recherches	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
618	Divers	1 350,00	2 647,25	0,00	0,00	-1 297,25	0,00	2 647,25
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	15 000,00	9 089,36	0,00	0,00	5 910,64	0,00	9 089,36
624	Transports biens, transports collectifs	5 500,00	1 222,00	0,00	0,00	4 278,00	0,00	1 222,00
625	Déplacements et missions	500,00	404,69	0,00	0,00	95,31	0,00	404,69
626	Frais postaux et frais télécommunication	7 500,00	8 217,35	0,00	0,00	-717,35	0,00	8 217,35
627	Services bancaires et assimilés	100,00	15,27	0,00	0,00	84,73	0,00	15,27
6281	Concours divers (cotisations)	800,00	663,56	0,00	0,00	136,44	0,00	663,56
6284	Redevances pour services rendus	2 000,00	1 705,00	0,00	0,00	295,00	0,00	1 705,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	2 109,75	0,00	0,00	2 890,25	0,00	2 109,75
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	3 000,00	3 940,00	0,00	0,00	-940,00	0,00	3 940,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	443 100,00	398 746,19	0,00	0,00	44 353,81		398 746,19

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6218	Autre personnel extérieur	21 300,00	28 195,70	0,00	0,00	-6 895,70		28 195,70
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	5 600,00	6 027,67	0,00	0,00	-427,67		6 027,67
6411	Personnel titulaire	260 100,00	201 881,10	0,00	0,00	58 218,90		201 881,10
6413	Personnel non titulaire	55 000,00	47 225,10	0,00	0,00	7 774,90		47 225,10
6415	Indemnité inflation	1 100,00	1 300,00	0,00	0,00	-200,00		1 300,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	2 019,75	0,00	0,00	-2 019,75		2 019,75
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	100 000,00	110 116,87	0,00	0,00	-10 116,87		110 116,87
6470	Autres charges sociales	0,00	1 980,00	0,00	0,00	-1 980,00		1 980,00
014	Atténuations de produits	48 738,00	48 738,00	0,00	0,00	0,00		48 738,00
739221	FNGIR	48 738,00	48 738,00	0,00	0,00	0,00		48 738,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	87 932,01	56 660,45	0,00	0,00	31 271,56	0,00	56 660,45
65311	Indemnités de fonction	31 000,00	26 006,95	0,00	0,00	4 993,05	0,00	26 006,95
65313	Cotisations de retraite	2 000,00	1 363,26	0,00	0,00	636,74	0,00	1 363,26
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	5 000,00	3 393,76	0,00	0,00	1 606,24	0,00	3 393,76
65315	Formation	0,00	1 800,00	0,00	0,00	-1 800,00	0,00	1 800,00
6538	Autres organismes	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	16 806,00	16 131,00	0,00	0,00	675,00	0,00	16 131,00
65568	Autres contributions	0,00	395,21	0,00	0,00	-395,21	0,00	395,21
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	229,31	0,00	0,00	-229,31	0,00	229,31
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	5 500,00	4 250,00	0,00	0,00	1 250,00	0,00	4 250,00
65811	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	2 954,95	0,00	0,00	-2 954,95	0,00	2 954,95
65818	Autres	0,00	133,46	0,00	0,00	-133,46	0,00	133,46
65821	Déficit des budgets annexes administrati	22 626,01	0,00	0,00	0,00	22 626,01	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	2,55	0,00	0,00	-2,55	0,00	2,55
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des d	épenses de gestion des services	909 870,01	754 944,54	0,00	0,00	154 925,47	0,00	754 944,54
66	Charges financières	18 000,00	13 177,53	0,00	0,00	4 822,47		13 177,53
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 000,00	13 177,53	0,00	0,00	4 822,47		13 177,53
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 000,00	0,00			1 000,00		0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	1 000,00	0,00			1 000,00		0,00
Total des c	harges financières et spécifiques	19 000,00	13 177,53	0,00	0,00	5 822,47		13 177,53
Total des d	lépenses réelles	928 870,01	768 122,07	0,00	0,00	160 747,94	0,00	768 122,07

COMMUNE DOURDAIN - Principal - CA - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	19 499,07			-19 4 99,07		19 499,07
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	1 000,00			-1 000,00		1 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	18 499,07			-18 499,07		18 499,07
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des d	épenses d'ordre	0,00	19 499,07			-19 499,07		19 499,07

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

⁽⁶⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

⁽⁸⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

⁽⁹⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au	Crédits sans emploi
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis		31/12 (2)	(3)
	TOTAL	821 202,28	897 394,52	0,00	0,00	-76 192,24
013	Atténuations de charges (4)	28 692,04	3 839,07	0,00	0,00	24 852,97
6419	Remboursements rémunérations personnel	28 692,04	3 839,07	0,00	0,00	24 852,97
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	79 260,00	79 554,59	0,00	0,00	-294,59
70311	Concessions cimetières (produit net)	100,00	533,33	0,00	0,00	-433,33
7032	Stationnement et location voie publique	160,00	221,00	0,00	0,00	-61,00
7066	Redevances services à caractère social	15 500,00	23 216,08	0,00	0,00	-7 716,08
7067	Redev. services périscolaires et enseign	50 000,00	41 617,15	0,00	0,00	8 382,85
70688	Autres prestations de services	12 500,00	12 888,00	0,00	0,00	-388,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 000,00	1 079,03	0,00	0,00	-79,03
73	Impôts et taxes (sauf 731)	67 870,90	91 607,89	0,00	0,00	-23 736,99
73211	Attribution de compensation	42 870,90	40 442,89	0,00	0,00	2 428,01
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	25 000,00	51 120,00	0,00	0,00	-26 120,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	45,00	0,00	0,00	-45,00
731	Fiscalité locale	320 099,00	383 702,00	0,00	0,00	-63 603,00
73111	Impôts directs locaux	279 459,00	362 918,00	0,00	0,00	-83 459,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	0,00	20 784,00	0,00	0,00	-20 784,00
731732	Prélèvement sur les produits des jeux	40 640,00	0,00	0,00	0,00	40 640,00
74	Dotations et participations (4)	305 280,34	316 149,42	0,00	0,00	-10 869,08
74111	Dotation forfaitaire des communes	118 327,00	98 328,00	0,00	0,00	19 999,00
741121	DSR des communes	90 553,00	90 553,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	47 957,00	77 318,00	0,00	0,00	-29 361,00
744	FCTVA	2 643,34	2 643,34	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	500,00	625,72	0,00	0,00	-125,72
74758	Participation autres groupements	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
7478	Participation Autres organismes	5 000,00	2 184,36	0,00	0,00	2 815,64
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	4 387,00	0,00	0,00	-4 387,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	40 110,00	0,00	0,00	-40 110,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	20 000,00	21 004,09	0,00	0,00	-1 004,09
752	Revenus des immeubles	20 000,00	21 002,97	0,00	0,00	-1 002,97
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	1,12	0,00	0,00	-1,12
Total des recet	tes de gestion des services	821 202,28	895 857,06	0,00	0,00	-74 654,78

COMMUNE DOURDAIN - Principal - CA - 2022

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
76	Produits financiers	0,00	537,46	0,00	0,00	-537,46
761	Produits de participations	0,00	3,86	0,00	0,00	-3,86
7688	Autres	0,00	533,60	0,00	0,00	-533,60
77	Produits spécifiques (4)	0,00	1 000,00	0,00	0,00	-1 000,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	1 000,00	0,00	0,00	-1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recet	ttes réelles	821 202,28	897 394,52	0,00	0,00	-76 192,24
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recet	ttes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Betain du bailear des TOTAL du borri	310 1 022 (U)
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

⁽⁶⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁸⁾ Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

⁽⁹⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	1		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			
	Date de la			Montant des ren	nboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Fmprunts et		rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					965 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					965 000,00									
00027467790 0148 03767942 02	CRCA CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	23/10/2008 18/04/2011		01/03/2009 30/06/2011	345 000,00 135 000,00	F F		5,050 4,080	5,050 4,080	EUR EUR	A T	P P	N	A-1 A-1
10000122621	CRCA	10/04/2014		05/07/2014	60 000,00	F		3,400	3,400	EUR	Т	Р	N	A-1
70001702058	CRCA	11/12/2003		02/05/2004	200 000,00	F		4,550	4,550	EUR	Α	Р	N	A-1
DD16383690	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	11/06/2020		30/09/2020	60 000,00	F		0,530	0,530	EUR	Т	Р	N	A-1
MON527942EUR/0529070	LA BANQUE POSTALE CAISSE FRANCAISE FINANCE LOCAL	11/07/2019		01/01/2020	165 000,00	F		0,710	0,710	EUR	Т	Р	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

					Emprunts e	dettes à l'o	rigine du contrat	-						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1676 Dettes envers					0,00									
locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					965 000,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁹⁾ Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				ON I AN IVATOR			s et dettes au 31/12					
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		391 297,80					64 970,98	13 177,53	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		391 297,80					64 970,98	13 177,53	0,00	0,00
00027467790 0148 03767942 02 10000122621	N N	0,00 0,00 0,00	A-1 A-1 A-1	135 805,35 36 586,79 29 763,20	6,16 3,49 6,50	F F		5,050 4,080 3,400	18 982,07 10 320,36 4 025,11	7 816,76 1 757,24 1 097,85	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
70001702058 DD16383690	N N	0,00	A-1 A-1	14 230,59 41 522,41	1,32 5,75	F F		4,550 0,530	13 611,35 7 420,41	1 266,81 244,67	0,00	0,00
MON527942EUR/0529070	N	0,00	A-1	133 389,46	12,00	F		0,710	10 611,68	994,20	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DOURDAIN - Principal - CA - 2022

		_				Emprunt	s et dettes au 31/12	/N				
			Ontinent.				Taux d'intérêt					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
Total général		0,00		391 297,80					64 970,98	13 177,53	0,00	0,00

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		1111	KIIIION DE		OITIO	I AN OIL	COLOIVE	DE IAU	X (HONO X I					
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	-	111 020012	DE LA ILLI AILIII	ON DE L'ENCOUR	O (1)		
Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de	Nombre de				euro		
taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	produits	6	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	391 297,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Muntiplicateur jusqu a 5 ; muntiplicateur jusqu a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
•	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

						1 / 1 /										
		Effet de l'instrument de couverture														
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)									
	Référence de l'emprunt	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération	Après opération							
	couvert	(5)	(6)	index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits C/768	de couverture	de couverture							
Taux fixe (total)						0,00	0,00									
Taux variable simple (total)						0,00	0,00									
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00									
Total						0,00	0,00									

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Organisme	Capital restant	Capital	Durée résidu-	Pério- dicité des rem-	Caractéristiques du taux		ues du	Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de	
	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de			résidu	irée ielle en nées			Tau	ıx (2)			Non	ninal	et pério	ortissement dicité de sement (6)			Annuité payée dan	s l'exercice (s'il y a u)
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2) Dette en capital au 31/12/N Ai		Annuité payée au cours de	Do	ont							
PAR PRÊTEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital							
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00							

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE								
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500,00 €								
	Catégories de biens amortis Durée (en années)								
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE BATIMENTS INSTALLATI	15	04/06/2019						
L	APPAREIL DE LEVAGE-ASCENSEURS	20	04/06/2019						
L	APPAREIL DE LOBORATOIRE	5	04/06/2019						
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAIN	20	04/06/2019						
L	BATIMENTS LEGERS ABRIS	10	04/06/2019						
L	CAMIONS VEHICULES INDUSTRIELS	4	04/06/2019						
L	COFFRE FORT	20	04/06/2019						
L	EQUIPEMENT DE GARAGES ET ATELIERS	10	04/06/2019						
L	EQUIPEMENTS DE CUISINE	10	04/06/2019						
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	04/06/2019						
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	20	04/06/2019						
L	INSTALLATIONS ET APPAREIL DE CHAUFFAGE	10	04/06/2019						
L	LOGICIELS	2	04/06/2019						
L	MATERIEL CLASSIQUE	6	04/06/2019						
L	MATERIEL DE BUREAU ELECTRONIQUE	5	04/06/2019						
L	MATERIEL INFORMATIQUE	2	04/06/2019						
L	MOBILIER	10	04/06/2019						
L	PLANTATIONS	15	04/06/2019						
L	VOITURES	5	04/06/2019						

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
	PROVISIONS SE	MI-BUDGETAIRES (2)	ь	C	D=A+B-C
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	BUDGETAIRES (2)			
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DOURDAIN - Principal - CA - 2022

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la	Encours restant dû	Montant de l'ar	ICNE de		
	délibération	au 31/12/N	Capital	Intérêts	l'exercice	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00	
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00			

IV – ANNEXES						
B – ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1					

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		ilisation et profil ortissement Objet de		Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési-	rem-		Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Indices ou devises pouvant	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil		chef de file			duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

Calcul du ratio (1)	Valeu	ır en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	78 148,51
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	78 148,51
Recettes réelles de fonctionnement	II	897 394,52

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	1/11	8,71

⁽¹⁾ Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽³⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽⁴⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	4 250,00	
Personnes de droit privé	4 068,00	
Associations	4 035,00	
AMICALE LAIQUE	,	subvention 2022
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE ASSOCIATION EUROPEENNE DU PAYS DE LIFFRE		subvention 2022 subvention 2022
ASSOCIATION CONCERNIC BOT ATO BE EITTRE	,	subvention 2022
CLUB DE L AMITIE	· ·	subvention 2022
FNACA		subvention 2022
LES PITRES RIEURS		subvention 2022
PAROISSE ST MICHEL DE L'ILLET EN LIFFRE	•	subvention 2022
UNION SPORTIVE DOURDANAISE	·	subvention 2022
Entreprises	33,00	
MAISON FAMILIALE RURALE	33,00	subvention 2022
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	182,00	
Etat	132,00	
LYCEE JEAN BAPTISTE LE TAILLANDIER	132,00	subvention 2022
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)	50,00	
AMICALE DONNEURS DE SANG	50,00	subvention 2022
Autres	0,00	

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B8.2

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

	Exer-				Montant des redevances restant à courir						
Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)	
Crédits-bails mobiliers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B8.3

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

⁽¹⁾ Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

⁽²⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B8.4

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Pério- dicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice		
	TOTAL	0,00	0,00	0,00					
8017 Subventions à verser en annuités						0,00	0,00		
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00		
Au pro	ofit d'organismes publics	0,00	0,00	0,00					
Au pro	ofit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00		

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;

⁻ la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B8.5

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			années		l'origine	au 31/12/N	cours de l'exercice
	Т	0,00	0,00	0,00			
8026 Redevar	nce de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail i	0,00	0,00	0,00			
8027 Subvent	tions à recevoir par annuités (annuités restant à	0,00	0,00	0,00			
8028 Autres e	engagements reçus	0,00	0,00	0,00			
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Eng	pagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	В9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL. REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	C B	1,00 0,00	0,00 0,00	1,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	3,00	5,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (Av. Janv. 2022) ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL. FILIERE SOCIALE (d)	C C C	1,00 1,00 0,00 0,00	0,00 0,00 3,00 2,00	1,00 1,00 3,00 2,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DES E.M.	C	<i>'</i>	2,00	,	0,00	,	•
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00 0,00	0,00	2,00 0,00	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PR. 1ERE CL (Av. Janv. 2022)	С	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION	С	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	6,00	9,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	В9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

ETAT DOT ENCOUNTED AS STITLE (Suite)									
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT				
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)			
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00					
ADJOINT D'ANIMATION	С	ANIM	367	0,00	A				
ADJOINT TECHNIQUE	С	TECH	367	0,00	A				
ADJOINT TECHNIQUE	С	TECH	367	0,00	A				
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	В	ADM	660	0,00	A				
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00					
TOTAL GENERAL				0,00					

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

MT: Médico-techniqu SP: Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser)
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement			
Délégation de service public (3) (4)							
Détention d'une part du capital							
Garantie ou cautionnement d'un emprunt							
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme							
Autres		·	·				

⁽¹⁾ Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

⁽⁴⁾ Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

LIGHE DEG GROAMGINES DE RESROST EMERT MONGGELS ADHERE EN GOLLEGHANE						
Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement			
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)						
EPCI						
Autres organismes de regroupement						

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >				non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non

⁽¹⁾ Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >					non
Lotissement	< Néant >					non
Service social et médico-social	< Néant >					non

⁽¹⁾ Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			105 350,58	38,67	
Acquisitions à titre onéreux			105 350,58	38,67	
27/01/2022	PORTAIL ACIER 2 VANTAUX ACCES PIETONS/POMPIER	2022/001/ECOLE/PORTAIL	1 522,80	0,00	0
29/03/2022	portes de service vestiaire stade 2022	2022- PORTES DE SCE STADE	3 248,16	0,00	0
12/04/2022	EXTINCTEURS	2015/EXTICTEURS	1 078,46	38,67	10
28/04/2022	LIVRES DE BIBLIOTHEQUE	5/LIV/BIB	878,01	0,00	10
28/04/2022	MOBILIER BIBLIOTHEQUE	5/MOB/BIB	511,73	0,00	10
12/05/2022	MENUISERIE ECOLE MATERNELLE	2022/ECOLE/PORTEMATER	4 744,32	0,00	0
12/05/2022	MENUISERIE HORLOGE	2022/MENUIS/HORLOGE	800,00	0,00	0
12/05/2022	REMPLACEMENT DES MENUISERIES CLASSE CE2	2022/MENUIS/ECOL/PORT/CE2	9 604,74	0.00	0
23/06/2022	2 CANAPES COUSSINS CHAUFFEUSE	2022/ECOLE/MOBILIER/CHAUF	479,59	0,00	0
29/06/2022	MOBILIER ECOLE ET MEDIATHEQUE	2022MOB/ECOLE/MEDIA	393,88	0,00	0
01/08/2022	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	314/AMNGT/CTRE/BG	0,00	0,00	0
01/08/2022	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	314/AMNGT/CTRE/BG	0.00	0,00	0
04/08/2022	PORTAIL ACIER 2 VANTAUX ACCES PIETONS/POMPIER	2022/001/ECOLE/PORTAIL	3 553,20	0,00	0
11/08/2022	Avance 2022 - Dourdain - Place de l'Eglise	2022/5 place de l'eglise	20 000,00	0,00	0
27/09/2022	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	314/AMNGT/CTRE/BG	1 920,00	0,00	0
27/09/2022	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	314/AMNGT/CTRE/BG	0.00	0.00	0
13/10/2022	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	314/AMNGT/CTRE/BG	0,00	0,00	0
13/10/2022	BUREAU SECRETARIAT GENERAL ARMOIRES SECRETARIAT G	2022-BUREAU SECRETARIAT	798,00	0,00	0
13/10/2022	MOBILIER BUREAU AGENTS POLYVALENTS	2022-BORLAG SECRETARIAT 2022.MOBILIER BUREAU AGEN	811,20	0,00	0
28/10/2022	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	314/AMNGT/CTRE/BG	0,00	0.00	0
			,	-7	0
08/11/2022	ACCUEIL MAIRIE 2022	2022-ACCUEIL	3 453,60	0,00	0
08/11/2022	ACCUEIL MAIRIE 2022	2022-ACCUEIL	1 977,60	0,00	
25/11/2022	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	314/AMNGT/CTRE/BG	0,00	0,00	0
06/12/2022	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	314/AMNGT/CTRE/BG	0,00	0,00	0
06/12/2022	Mission de coordination SPS Honoraires dus à la re	2022 sps rehabilitation c	0,00	0,00	15
13/12/2022	ACHAT CAMION MAXITY	2022 CAMION MAXITY	17 500,00	0,00	4
13/12/2022	ACHAT CAMION MAXITY	2022 CAMION MAXITY	0,00	0,00	4
13/12/2022	Mission Controle technique réhabilitation commerce	2022 CT	0,00	0,00	15
14/12/2022	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	314/AMNGT/CTRE/BG	1 585,15	0,00	0
14/12/2022	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	314/AMNGT/CTRE/BG	3 522,56	0,00	0
14/12/2022	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	314/AMNGT/CTRE/BG	5 142,56	0,00	0
14/12/2022	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	314/AMNGT/CTRE/BG	5 283,84	0,00	0
14/12/2022	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	314/AMNGT/CTRE/BG	4 227,08	0,00	0
14/12/2022	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	314/AMNGT/CTRE/BG	4 227,08	0,00	0
14/12/2022	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	314/AMNGT/CTRE/BG	1 056,77	0,00	0
14/12/2022	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	314/AMNGT/CTRE/BG	1 920,00	0,00	0
15/12/2022	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	314/AMNGT/CTRE/BG	-1 920,00	0,00	0
16/12/2022	Mission Controle technique réhabilitation commerce	2022 CT	0,00	0,00	15
16/12/2022	Mission de coordination SPS Honoraires dus à la re	2022 sps rehabilitation c	0,00	0,00	15

COMMUNE DOURDAIN - Principal - CA - 2022

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
16/01/2023	STANDARD MAIRIE	2022 STANDARD	7 030,25	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

⁽¹⁾ Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis- sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							1 000,00	1 000,00	
Cessions à titre onéreux							1 000,00	1 000,00	
	CAMIONNETTE BENNE RENAULT		17 321,26	8	17 321,26	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

⁽¹⁾ Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

⁽³⁾ Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

⁽⁴⁾ La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

	Pour mémoire	Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

	Produit des cessions	Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	B14

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	
	TOTAL GENERAL		

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	1 0,00

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

⁽³⁾ Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO

10/110	
	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	B15.1
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES – MANDATS EMIS				
Article (1)	Libellé (1)	Montant			
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00			
016	APA	0,00			
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges spécifiques	0,00			
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
	Total des dépenses réelles	0,00			
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00			
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			
	Total des dépenses d'ordre	0,00			
	TOTAL GENERAL	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	B15.2
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES – MANDATS EMIS			
Article (1)	Libellé (1)	Montant		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		
018	RSA	0,00		
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00		
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00		
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00		
26	Participations et créances rattachées	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00		
Opérations d'équip	ement (1 ligne par opération)			
Opérations pour co	mpte de tiers (1 ligne par opération)			
	Total des dépenses réelles	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		
041	Opérations patrimoniales	0,00		
	Total des dépenses d'ordre	0,00		
	TOTAL GENERAL	0,00		

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALE	S A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	70 500,00	I 64 971,02
16 Emprunts et dette	es assimilées (A)	70 500,00	64 971,02
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	70 500,00	64 971,02
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transfer	rts à déduire des ressources propres (B)	0,00	00,0
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

Op. de l'exercice		Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	64 971,02		0,00	185 165,38	

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RES	SOURCES PROPRES) = a + b	18 499,07	III 48 478,32
Ressources prop	res externes de l'année (a)	0,00	29 979,25
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	12 223,40
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	17 755,85
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources prop	res internes de l'année (b) (3)	18 499,07	18 499,07
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2812	Agencements et aménagements de terrains	0,00	352,84
28121		352,84	0,00
28135	Installations générales, agencements,	322,32	322,32
28152	Installations de voirie	402,25	402,25
281538	Autres réseaux	115,00	115,00
28156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	171,51
281568		171,51	0,00
28157	Matériel et outillage technique	0,00	293,93
281578		293,93	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 953,02	3 953,02
28178	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00	86,28
281788		86,28	
28182	Matériel de transport	1 487,50	1 487,50
28183	Matériel informatique	4 178,74	4 178,74
28184	Matériel de bureau et mobilier	154,51	154,51
28188	Autres immo. corporelles	6 981,17	6 981,17

COMMUNE DOURDAIN - Principal - CA - 2022

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (4)		
33	En-cours de production de biens (4)		
35	Stocks de produits (4)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	48 478,32	25 000,00	181 131,26	87 861,56	342 471,14

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	185 165,38
Ressources propres disponibles	IV	342 471,14
Solde	V = IV - II (5)	157 305,76

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	D1

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale					
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N	
Total	00,0	0,00	0,00	00,0	

⁽¹⁾ Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

⁽²⁾ Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

⁽³⁾ Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

ĺ	IV – ANNEXES	IV
I	D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES			
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	D2.2.1		

IV – ANNEXES			
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	D2.2.2		

IV – ANNEXES		
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D2.2.3	

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	D4.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

⁽¹⁾ En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

⁽²⁾ Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	D4.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis-	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

⁽¹⁾ En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

⁽²⁾ Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

⁽³⁾ Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

⁽⁴⁾ La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D5

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	D6

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D7

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D10

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses Recettes	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0.00	0,00 0,00
FONCTIONNEMENT	0,33	0,00	0,00	0,33
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D11

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	818 158,87	170 321,60	120 194,36	527 642,91
RECETTES	818 158,87	328 587,77	33 494,06	456 077,04
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	950 769,08	787 621,14	0,00	163 147,94
RECETTES	951 869,08	1 028 274,65	0,00	-76 405,57

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

THE CONTROL OF THE CO		<u> </u>		
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	818 158,87	170 321,60	120 194,36	527 642,91
RECETTES	818 158,87	328 587,77	33 494,06	456 077,04
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	950 769,08	787 621,14	0,00	163 147,94
RECETTES	951 869,08	1 028 274,65	0,00	-76 405,57

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D11

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

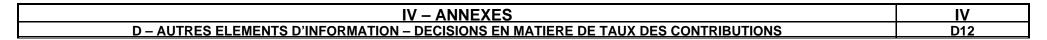
5 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)		Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	818 158,87	170 321,60	120 194,36	527 642,91
RECETTES	818 158,87	328 587,77	33 494,06	456 077,04
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	950 769,08	787 621,14	0,00	163 147,94
RECETTES	951 869,08	1 028 274,65	0,00	-76 405,57
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 768 927,95	957 942,74	120 194,36	690 790,85
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 770 027,95	1 356 862,42	33 494,06	379 671,47

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.



	Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale de	s ressources						
TICPE (part	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art. 265 du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration définie à l'art. 265 A <i>bis</i> du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permi	s de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certifi véhicules	cats d'immatriculation des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de o	consommation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transpo	ort public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'oc	etroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	u droit d'octroi de mer auxquels ums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part département	ale des ressources						
Taxe d'aménagem	nent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité f	oncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consor	mmation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remoi montagne	ntées mécaniques des zones de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale	des ressources						
TFPB	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	535 600,00	7,40	36,76 %	0,00	196 887,00	0,00
TFPNB		82 200,00	3,53	35,29 %	0,00	29 008,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		617 800,00	6,86			225 895,00	0,00

⁽¹⁾ Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

⁽²⁾ Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D13.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

	DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Remboursement d'empru	ints et dettes assimilées	0,00	
Acquisitions d'immobilis	ations	0,00	
Opérations d'équipement	(1 ligne par opération)	0,00	
Autres dépenses éventue	illes	0,00	
Opérations pour compte	de tiers (1 ligne par opération)	0,00	
	Total des dépenses réelles	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00	
	TOTAL GENERAL	0,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

	RECETTES (1)				
Article (2)	Libellé (2)	Montant			
Souscription d'emprunts	s et dettes assimilées	0,00			
Dotations et subventions	s reçues	0,00			
Autres recettes éventuel	les	0,00			
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00			
Total des recettes réelles		0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00			
041	Opérations patrimoniales	0,00			
	Total des recettes d'ordre	0,00			
	TOTAL GENERAL	0,00			

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D13.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges spécifiques	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
Total des dépenses réelles		0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	
Total des dépenses d'ordre		0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)				
Article (2)	Libellé (2)	Montant		
Recettes issues de la TEOM		0,00		
Dotations et participations reçues		0,00		
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00		
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		
75	Autres produits de gestion courante	0,00		
76	Produits financiers	0,00		
77	Produits spécifiques	0,00		
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00		
013	Atténuations de charges	0,00		
Total des recettes réelles		0,00		
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		
Total des recettes d'ordre		0,00		
	TOTAL GENERAL	0,00		

COMMUNE DOURDAIN - Principal - CA - 2022

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

COMMUNE DOURDAIN - Principal - CA - 2022

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 12 Nombre de membres présents : 12 Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES:

Pour: 12 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 07/04/2023

Présenté par Cédric DENOUAL (1), A DOURDAIN, le 13/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A DOURDAIN, le 13/04/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Cédric DENOUAL	
Céline POSTEC	
Daniel BLOT	
Davis REGNAULT	
Elodie TULANNE	
Géraldine DENIARD	
Michel MAILLARD	
Mélanie MEYER	
Samuel GOUPIL	
Sylvain GUIGOT	
Sébastien BOUVET	
Sébastien REGNAULT	

Certifié exécutoire par Cédric DENOUAL (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/04/2023, et de la publication le 14/04/2023 A DOURDAIN, le 14/04/2023

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...